



PROMOTION *GÉNÉRAL GALLOIS*

2016 -2017



Opération Archange foudroyant

(La prise d'otages de Niamey en janvier 2011)



Commandant Cyril GALLAND

Sous la direction de

Francis Simonis

Maître de conférences à l'université de Provence et chercheur
au Centre d'Etudes des Mondes Africains

« Plus que toute autre crise, la prise d'otages nécessite pour ceux qui sont amenés à la gérer de sortir des schémas mentaux habituels pour la résoudre. »

Général de corps d'armée Henri Poncet, commandant des forces spéciales de 2001 à 2005.

Résumé :

Une prise d'otage a de singulier qu'elle a un pouvoir égalisateur. Elle permet à de petits groupes de se hisser au niveau d'un État. Al-Qaïda au Maghreb Islamique use de ce mode d'action depuis 2007. En 2011, la France, réputée pour être de ceux qui négocient et payent pour obtenir la libération de ses ressortissants, décide d'intervenir militairement dans les premières heures qui suivent l'enlèvement de deux jeunes Français à Niamey.

Sans doute victorieuse tactiquement mais défaite stratégiquement et médiatiquement après la mort des deux otages, la France n'a jusqu'à présent pas renouvelé ce type d'intervention. L'analyse des faits permet d'expliquer les circonstances de l'échec. Surtout, une étude de cas similaires permet de démontrer qu'une libération ne s'obtient jamais pas la force face à des groupes islamiques déterminés.

La France doit assumer le paiement de rançons ou elle doit, à l'image des britanniques, se montrer intransigeante au risque d'accepter le « sacrifice » de quelques ressortissants. Face à une opinion publique toujours très critique, cette deuxième option est sans doute la plus difficile mais la seule capable de dissuader sur le long terme.

Abstract :

An abduction set itself apart because it has a levelling power. It allows small groups to reach a state level. Al-Qaïda in the Islamic Maghreb has used this course of action since 2007. In 2011, France, known to be from those who negotiate and pay in order to release its citizens, decided to launch a military operation just few hours after two young French have been abducted in Niamey.

It probably has been a tactical victory but a media and a strategic defeat when the two hostages have been killed. Until now, France doesn't use the force anymore. The factual analysis is a mean to explain why the operation failed. Above all, the previous cases study proves that, against such a determined Islamic group, use of force is never the way to obtain the release.

France has to assume the ransom payment or France has to be inflexible, as Great Britain do, even if it includes some sacrifices. With a public opinion who always criticizes the government, the second option is probably the most difficult one but the only one that could deter for a long time.

Le 12 janvier 2011, les amis d'Antoine de Lécour, mort au Mali quatre jours plus tôt en compagnie de Vincent Delory lors de l'intervention militaire destinée à les libérer du groupe terroriste AQMI¹, écrivent une lettre à M. Alain Juppé alors Ministre de la Défense. Ils y précisent que « la raison d'État ne doit pas l'emporter sur le respect de la vie du citoyen » et ils y accusent le gouvernement de ne pas avoir envisagé une autre solution en ouvrant notamment la porte à l'option des négociations. Le 24 janvier 2011, lors d'une conférence de presse consacrée aux questions internationales, M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, déclare que « face à la barbarie et à la contestation de nos valeurs, il n'y a qu'une seule réponse possible : la fermeté et le courage ». Par ailleurs, sous l'impulsion de plusieurs pays dont l'Algérie, le CAERT² s'interroge régulièrement sur la possibilité de criminaliser le paiement de rançons qui in fine financent les groupes terroristes. Ce paradoxe entre un besoin d'humanisme mais aussi un besoin de fermeté face à la barbarie est de nature à réfléchir sur la stratégie à adopter pour obtenir la libération des otages et dissuader l'ennemi de recourir à ce mode d'action en lui faisant comprendre qu'il a tout à perdre. Cette étude sera menée à partir du cas particulier d'AQMI dans sa zone d'action du Sahel.

Le choix de ce sujet est dû à un intérêt particulier pour les questions d'ordre stratégique. Cette prise d'otages et son dénouement sont un cas concret des décisions que doivent prendre les gouvernements pour combattre des groupes terroristes qui se hissent à leur niveau grâce à la tribune médiatique que leur offre ces actions non conventionnelles. Alors que certains pays occidentaux comme la Grande Bretagne ou les Etats-Unis ne négocient pas, la plupart le font et sont prêts à payer cher. Des dizaines de millions d'euros versés aux terroristes pourraient cependant les renforcer suffisamment pour leur permettre de nuire sur le long terme. Etudier les prises d'otages et leur dénouement revêt un intérêt tout particulier pour mieux y faire face. Cette analyse visera à s'interroger sur la pertinence de privilégier une intervention armée à des négociations. La lecture de quelques ouvrages généralistes et de nombreuses sources ouvertes permettra de réaliser une étude factuelle qui mériterait d'être mise en perspective avec les documents officiels qui sont encore classifiés. Par ailleurs, la procédure judiciaire étant toujours en cours, il est trop tôt pour avoir accès à l'ensemble des documents et ainsi être exhaustif. L'expérience d'un officier de gendarmerie, assistant militaire technique auprès de la garde républicaine nigérienne au moment des faits, a été précieuse pour porter un éclairage complémentaire à la problématique développée ci-dessous.

¹ Al-Qaïda au Maghreb Islamique.

² Centre Africain d'Etude et de Recherche contre le Terrorisme.

Alors que la négociation ne fait que contribuer au renforcement des groupes terroristes et encourage les prises d'otages successives, faut-il y mettre fin et déclencher systématiquement une opération militaire mettant ainsi la vie des otages en jeu ? Même si elle l'a toujours nié, la France a eu régulièrement recours au paiement de rançons mais elle a aussi déclenché des opérations militaires dans quelques cas particuliers comme lorsque Vincent Delory et Antoine de Léocour ont été kidnappés à Niamey le 7 janvier 2011 avec le résultat que l'on connaît.

En définitive, le retour d'expérience semble accréditer la thèse suivante : si les armées ont nécessairement un rôle dissuasif et contribuent au renseignement après un rapt, il reste à convaincre l'opinion française qu'une intervention militaire comporte des risques mais qu'elle est seule susceptible de mettre un coup d'arrêt aux actions terroristes. Les opérations passées démontrent d'ailleurs la faible probabilité de libération des otages vivants. La négociation et le paiement de rançons ne sont pas des solutions stratégiques de long terme. Si l'État poursuit sa politique de négociation alors il s'agit de l'assumer, de la mettre en œuvre en toutes circonstances afin de mieux en comprendre le sens et le rôle des armées est alors secondaire. Si l'État décide d'une politique de fermeté, il doit être en capacité de libérer les otages par la force et en remettre potentiellement la décision aux familles seules à même d'assumer un tel risque, les otages ayant toutes les chances d'être tués par des djihadistes déterminés et prêts au martyre lors de l'assaut.

Après avoir analysé le contexte politico-militaire du début de l'année 2011, le récit des événements retraçant la prise d'otages d'Antoine de Léocour et Vincent Delory par AQMI ainsi que son dénouement permettra ensuite d'en étudier les différents enseignements.

*

* *

I/ Le contexte politico-militaire en janvier 2011

1. Genèse de la montée en puissance d'AQMI

Avant d'aborder le cœur du sujet, il est indispensable d'un point de vue militaire d'analyser son ennemi. Si AQMI est bien celui-ci au Sahel, il n'est pas une entité totalement indépendante. Il est ce qu'on pourrait appeler une « entreprise » franchisée d'Al-Qaïda³. Au sens strict, le franchiseur fournit une marque, un savoir-faire et une assistance permanente contre rémunération. C'est en quelque sorte le lien qui unit Al-Qaïda à AQMI même si la rémunération n'est pas ce qui est en jeu dans ce partenariat. Pour mieux comprendre, nous allons successivement revenir sur l'idéologie d'Al-Qaïda puis sur la naissance d'AQMI avant de terminer sur les modes d'actions et les ambitions de ce groupe terroriste.

En 2001, l'intervention de l'armée américaine en Afghanistan a notamment comme objectif de renverser Al-Qaïda. Fondée en 1987 par le cheikh Abdullah Yusuf Azzam puis reprise par Oussama Ben Laden, l'organisation terroriste est née pendant l'invasion soviétique avec la conviction que l'ingérence occidentale n'avait que trop duré. La lecture du « testament » d'Azzam, devenu une référence idéologique pour les jeunes djihadistes⁴ (lettre écrite en 1986, 3 ans avant sa mort dans un attentat) est très éclairante. En voici quelques extraits :

« Chaque musulman qui trépassé sans fusil entre les mains fera face à Allah avec le péché d'avoir abandonné le combat. »

« Ô vous les musulmans ! Vous avez dormi pendant longtemps, assez longtemps pour que les tyrans prennent le contrôle sur vous. Vous avez accepté de vivre en esclaves et vous vous êtes soumis aux tyrans. Mais le temps est venu de se révolter. »

Il cite également le Coran (sourate At-Tawba, verset 5) :

« Après que les mois sacrés expirent, tuez les associateurs ou que vous les trouviez. Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toutes embuscades. »

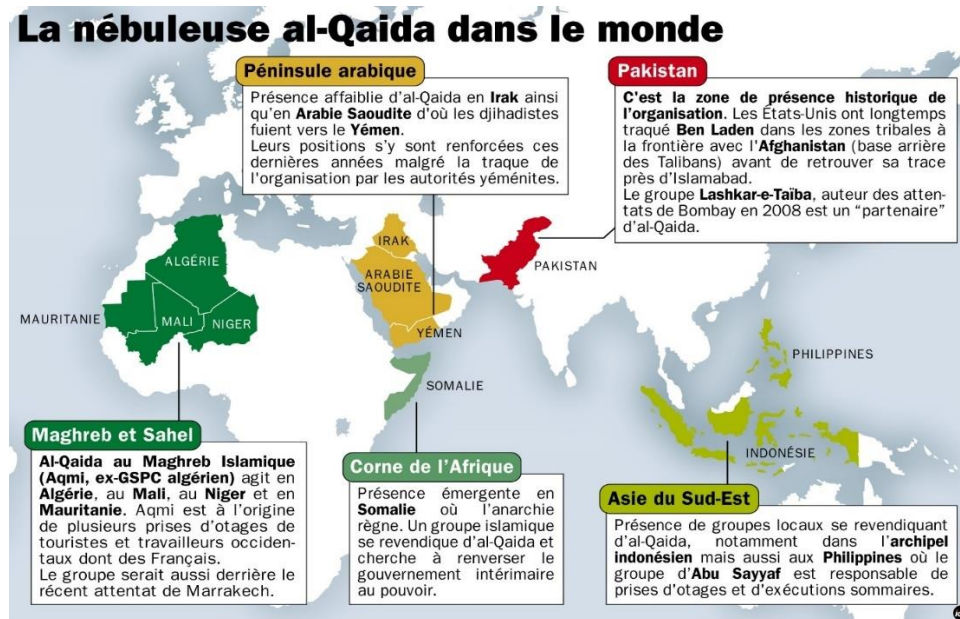
Progressivement, en s'appuyant en particulier sur ses camps d'entraînement, le groupe va prendre de l'ampleur et surtout attirer de jeunes djihadistes venus du monde entier et qui exporteront plus tard leur idéologie et leur savoir-faire. Au-delà du 11 septembre, traqué puis tué au Pakistan, Oussama Ben Laden n'en a pas moins atteint l'objectif qu'il s'était fixé : initier

³ Terme utilisé par Alain Rodier, ancien officier du renseignement, et aujourd'hui directeur de recherche au Centre français de recherches sur le renseignement (CF2R) - <http://secretdefense.blogs.liberation.fr/2010/07/26/aqmi-un-mouvement-franchise-dal-qaïda-explique-alain-rodier/>

⁴ Serge Daniel - L'industrie de l'enlèvement - Editions Fayard – 2012 – 304 pages – Annexe 2.

un jihad mondial⁵.

En détournant des revendications locales et l'islam, Al-Qaïda mais aussi d'autres mouvements djihadistes utilisent les mêmes artifices pour se structurer autour d'un discours simple mais fédérateur. Initialement régional, le jihad, sous l'impulsion d'Oussama Ben Laden, est devenu mondial. En définitive, c'est une confédération de groupes terroristes plus ou moins liés à Al-Qaïda qui a émergé. AQMI est l'un d'entre eux.



Source : Romain Lecompte, « Dix ans après le 11 septembre, quelle menace représente encore Al-Qaïda ? », Ouest France, le 22 septembre 2013.

AQMI résulte de l'évolution et de la transformation d'un groupe terroriste algérien, le Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC). Né d'une scission du groupe islamique armé (GIA) algérien, le GSPC souhaitait se démarquer des modes d'action sanguinaires de ses prédécesseurs. Les premiers liens entre le GSPC et Al-Qaïda remontent à 2002. Jusqu'en 2003, le groupe agit uniquement en Algérie où il échoue à bousculer l'équilibre politique. Initialement base de repli et d'entraînement, le Sahel devient une zone d'opérations en 2003 après le transfert au Mali d'otages enlevés près d'Illizi en Algérie. Pour bien comprendre pourquoi cette zone est privilégiée et constitue un terrain favorable aux terroristes et défavorable à l'intervention d'une armée occidentale, il est important d'apporter quelques précisions géographiques.

⁵ Yves Trotignon - Lettre du RETEX - Al-Qaïda et le jihad aujourd'hui – 4 décembre 2013.

PAN-SAHEL INITIATIVE INTRINSIC FORCES



Source : <http://aboudjaffar.blog.lemonde.fr/2012/04/18/its-just-time-to-pay-the-price-for-not-listening-to-advice-policy-of-truth-depeche-mode/>

Le Sahel est grand comme 5 fois la France et son climat semi-aride chaud. La saison sèche y est très longue. Selon Adib Benchérif⁶ : « l'espace sahélo-saharien est souvent perçu comme une zone grise échappant aux États de la région. Espace généralement mal défini, il possède des particularités spécifiques, notamment celle d'être un espace social. L'appréhension de cette réalité par les *katibas*⁷ d'AQMI au Sahel, celle de Belmokhtar en particulier, a permis au groupe d'établir un important réseau social dans la région et de bénéficier de complicités et d'un sanctuaire au Nord du Mali. » En Afghanistan, dont la superficie est comparable à celle de la France, la coalition a compté jusqu'à plus de 100 000 hommes pour « contrôler la zone » sans jamais y parvenir totalement. La supériorité technologique occidentale ne suffit pas. Selon Thomas Edward Lawrence⁸, « quelques combattants bien équipés peuvent poser d'innombrables problèmes ». Quant aux armées africaines elles n'ont tout simplement pas la capacité non plus d'occuper un espace aussi vaste et aussi hostile. Lemine Ould M. Salem précise dans l'un de ses ouvrages que le Mali n'a pas les moyens de combattre les groupes djihadistes et préférerait à l'époque un « pacte de non-agression »⁹. En définitive, le GSPC (puis

⁶ Adib Benchérif – Al-Qaïda au Maghreb islamique : une organisation changeante entre survivance et pragmatisme – 68 pages (sans les annexes) – sous la direction du P^f Aurélie Campana – Essai de maîtrise en études internationales, université de Laval – septembre 2012.

⁷ Cellule combattante.

⁸ Thomas Edward Lawrence - Guérilla dans le désert 1916-1918 – éditions complexe – 1992 – 90 pages.

⁹ Lemine Ould M. Salem - Le Ben Laden du Sahara, sur les traces du djihadiste Mokhtar Belmokhtar – éditions de la Martinière – 2014 – 256 pages.

AQMI) profite de l'incapacité et/ou du manque de volonté des États africains à exercer leur contrôle sur l'ensemble du territoire, en particulier au Sahel (Algérie, Mauritanie, Niger et Mali sont les principaux concernés).

C'est le 4 juin 2005 que le GSPC s'internationalise en attaquant une caserne en plein désert mauritanien près des frontières avec l'Algérie et le Mali. Au total 17 militaires sont tués, autant blessés et 35 sont faits prisonniers. Les assaillants emportent argent, véhicules, carburant, nourriture mais surtout armes et munitions.

Le 24 janvier 2007, le groupe annonce son changement d'appellation et devient « Al-Qaïda au Maghreb Islamique ». En prêtant allégeance, AQMI obtient la « marque » d'Al-Qaïda. Quant aux savoir-faire, AQMI les avait déjà de facto en la personne de quelques-unes de ses figures emblématiques. Citons Mokhtar Belmokhtar qui après un séjour en Afghanistan est revenu en Algérie, son pays de naissance, et a successivement intégré le GIA puis le GSPC devenu AQMI mais aussi Abou Zeid, algérien également, qui est sans doute le plus radical et dangereux d'entre eux. Toutefois, une certaine indépendance reste de mise. L'interconnexion est permanente mais le financement demeure semble-t-il propre à chaque branche du mouvement de Ben Laden. L'allégeance se traduit par une unicité du discours et une certaine homogénéité dans les modes d'action.

AQMI constituerait un groupe de quelques centaines de combattants qui opèrent dans un espace subdivisé dont les zones sont contrôlées par des *katibas*. Peu maîtrisent le Coran et le terreau du recrutement est la pauvreté des pays dont sont issues les recrues.

Leurs ambitions se résument en trois points :

- devenir les maîtres incontestés du Sahara, du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest,
- rendre la zone infréquentable pour les Occidentaux,
- déstabiliser les pays qui pactisent avec l'Occident.

Pour se faire, ils pratiquent deux modes d'actions privilégiés :

- la prise d'otages d'Occidentaux qui contribue à leur financement et à leurs deux premiers objectifs,
- les attentats contre les intérêts occidentaux mais aussi contre les forces de sécurité des pays où ils opèrent, contribuant ainsi à leurs trois objectifs.

Mais AQMI est également une organisation criminelle qui a su se diversifier : contrebande et trafic en tout genre. On estime que 20 % de son armement proviendrait de « saisies » aux

armées régulières du Sahel¹⁰.

Dans un monde où la médiatisation et la communication sont des outils indispensables de manipulation et d'influence des populations qu'elles soient locales ou occidentales, AQMI s'est spécialisé dans les prises d'otages, à la fois rémunératrices¹¹ et ayant un fort impact psychologique. En 2011, lors du rapt de Vincent Delory et Antoine de Léocour, AQMI n'en est pas à son coup d'essai.

2. Prise d'otages : une série en cours (2003-2011)

Faire un bilan (pas nécessairement exhaustif) des prises d'otages jusqu'en 2010 permettra d'en comprendre non seulement les enjeux mais également les mécanismes appliqués par les ravisseurs et presque devenus doctrinaires. Le procédé s'est perfectionné et déroule systématiquement les mêmes étapes : préparation (logistique, identification des « cibles », sous-traitance, ...), enlèvement, planque, communication, preuve de vie, négociation.

❖ 2003 : premier coup d'éclat et une organisation à parfaire.

En 2003, six groupes de touristes sont enlevés avec leurs véhicules, près d'Illizi (sud-est de l'Algérie) : trente-deux personnes au total, dont seize Allemands, dix Autrichiens, quatre Suisses, un Néerlandais et un Suédois. Si l'opération semble avoir été minutieusement préparée elle révèle toutefois que les groupes armés qui en sont responsables n'en sont qu'à leur balbutiements en la matière. Aucun communiqué ni aucune revendication n'a suivi. Attribué au GSPC, l'objectif aurait été d'attirer l'attention sur la situation en Algérie tout en négociant une rançon susceptible d'acheter des armes. Par ailleurs, il semble qu'il n'avait pas été prévu d'avoir autant d'otages et de les garder aussi longtemps (enlevés en février-mars, ils ont été libérés en deux groupes, l'un en mai et l'autre en août). Chaque groupe d'otages aura été gardé par une quinzaine d'hommes « qui manifestement ne connaissaient pas la région et n'étaient pas habitués au climat »¹². D'un point de vue militaire, il semblerait que les camps aient été décelés et survolés par l'armée algérienne dès le mois de mars, ce qui n'est pas

¹⁰ *Ibid.* p.193

¹¹ Jennifer G.Cooke et Thomas M.Sanderson - Center for strategic and international studies - Militancy and the arc of instability, violent and extremism in the Sahel - septembre 2016 : « AQMI's criminal activities – particular kidnap for ransom, with demands often up to \$10 million per hostage – made it one of the wealthiest of al Qaeda affiliates, with ransom payments alone estimated at \$125 million between 2008 and 2014, the majority paid by European governments ».

¹² Salima Mellah - Algérie 2003 : l'affaire des « otages du Sahara », décryptage d'une manipulation - Algeria-Watch - 22 septembre 2007.

anodin car cela offrait clairement l'opportunité d'une libération de force, privilégiée par l'Algérie mais probablement refusée par d'autres pays dont l'Allemagne préférant négocier la vie de ses otages. Pourtant, en mai, lors de la première libération, c'est bien une opération militaire qui en serait à l'origine. Il est d'ailleurs possible que l'assaut n'ait été lancé qu'après un « accord » préalable avec les ravisseurs car il n'y a pas eu de réelle résistance. La seconde libération aurait été obtenue alors que le groupe était au Mali contre le versement d'une rançon de 4,6 millions d'euros. Pour nombre d'observateurs, c'est là que tout a commencé. C'est le point de départ qui a permis au groupe de s'implanter et de multiplier les prises d'otages.

❖ 2007 : braquage et meurtre en Mauritanie.

En septembre 2007, Mokhtar Belmokhtar planifie l'enlèvement d'un diplomate allemand en Mauritanie. L'équipe dédiée doit passer à l'action en octobre. Mais une fois sur place, la « cible » a disparu. Décidé à ne pas rentrer bredouilles, le commando attaque trois fonctionnaires des douanes et leur dérobe la recette du jour. Le butin n'est pas négligeable : 150 000 euros¹³. Cette action accrédite la thèse que les djihadistes bénéficient de nombreuses complicités locales.

Le 24 décembre 2007, trois personnes attaquent un groupe de cinq touristes français dans le sud-est mauritanien, tuant quatre d'entre eux. Arrêtés puis jugés, les responsables se revendiqueront d'AQMI. S'il est difficile de déterminer s'il s'agissait d'une prise d'otages manquée, cet acte est en tout cas le premier anti-français de la jeune histoire d'AQMI.

❖ 2008

En février, un couple de touristes autrichiens est enlevé en Tunisie puis transféré dans le nord du Mali. Un communiqué conditionne leur libération à celle de militants détenus en Algérie et en Tunisie mais également à une rançon de 5 millions d'euros. Si officiellement l'Autriche ne négocie pas avec le terrorisme, les diplomates se sont appuyés sur le gouvernement malien pour obtenir leur libération en octobre. Même revue à la baisse, il est difficile d'imaginer que la libération ait été obtenue sans contrepartie.

Le 14 décembre 2008, un diplomate canadien, Robert Fowler, son collaborateur, Louis Gay, canadien également, et leur conducteur nigérian sont enlevés dans la région de Tillabéry au

¹³ Lemine Ould M. Salem, *op. cit.*, p.83

Niger. Après avoir visité une mine d'or exploitée par les Canadiens, ils sont contraints de s'arrêter et de monter dans une camionnette. Revendiqué seulement en février, AQMI demandera à nouveau la libération de détenus islamistes au Mali ou arrêtés en Europe. Le conducteur sera libéré le 21 mars 2009 (note : il est courant de libérer le conducteur pris en otage avec les occidentaux pour plusieurs raisons : l'intérêt est limité car leur gouvernement n'a pas les moyens de monnayer et ne négocie généralement pas. Il s'agit également de ne pas se mettre à dos les communautés locales. Enfin, le conducteur est souvent complice du rapt). Ils seront libérés le 21 avril 2009 en compagnie de deux touristes, une Suissesse et une Allemande (enlevées en janvier 2009, lire ci-dessous). Une seule certitude sur la libération : les autorités se sont de nouveau fortement appuyées sur les communautés Touareg et Arabes du Nord Mali.

Il subsiste un doute sur cette affaire : l'opération initiale aurait été menée par les Touaregs avant que ces derniers ne les revendent à AQMI. Dans tous les cas, il n'est pas rare qu'AQMI sous-traite certaines actions ou que des mouvements se proposent spontanément.

❖ 2009 : l'essor d'AQMI.

Le 22 janvier 2009, quatre touristes Européens (un couple de Suisses, une Allemande et un Britannique) sont enlevés dans la zone frontalière entre le Mali et le Niger alors qu'ils revenaient d'un festival de culture nomade. Leurs accompagnateurs africains n'ont pas été enlevés dans ce cas de figure mais le mode d'action est identique au rapt précédent. La revendication aura lieu en février concomitamment avec celle des diplomates canadiens. Alors que les deux femmes sont libérées dans le même cadre de négociation que les diplomates canadiens en avril, le second touriste suisse ne sera libéré qu'en juillet, la Suisse annonçant n'avoir rien donné comme monnaie d'échange. En revanche, le 3 juin, AQMI avait annoncé avoir tué le Britannique, Edwin Dyer, et ainsi perpétré son premier assassinat au nom de sa cause islamiste mais également parce que les Britanniques sont parmi ceux qui ne laissent aucun doute quant aux possibilités de négociations et qui ne paient pas de rançon¹⁴.

Le 26 novembre 2009, Pierre Camatte, français et responsable d'une Organisation non-gouvernementale (ONG), est enlevé dans un hôtel de Ménaka, au nord-est du Mali (c'est d'ailleurs la première fois qu'un européen est enlevé sur le sol malien). Il était seul au moment des faits et il aura fallu ensuite deux jours de route pour atteindre son premier lieu de

¹⁴ Serge Daniel, *op. cit.* p.102

détention. Après avoir revendiqué l'enlèvement, AQMI réclamera une rançon et la libération de quatre de leurs prisonniers détenus au Mali dans un délai de vingt jours. Pierre Camatte sera finalement relâché 3 mois plus tard après la libération des islamistes que l'organisation réclamait. Cette négociation a déclenché de fortes tensions entre le Mali et les pays dont étaient originaires les détenus : la Mauritanie, l'Algérie et le Burkina Faso.

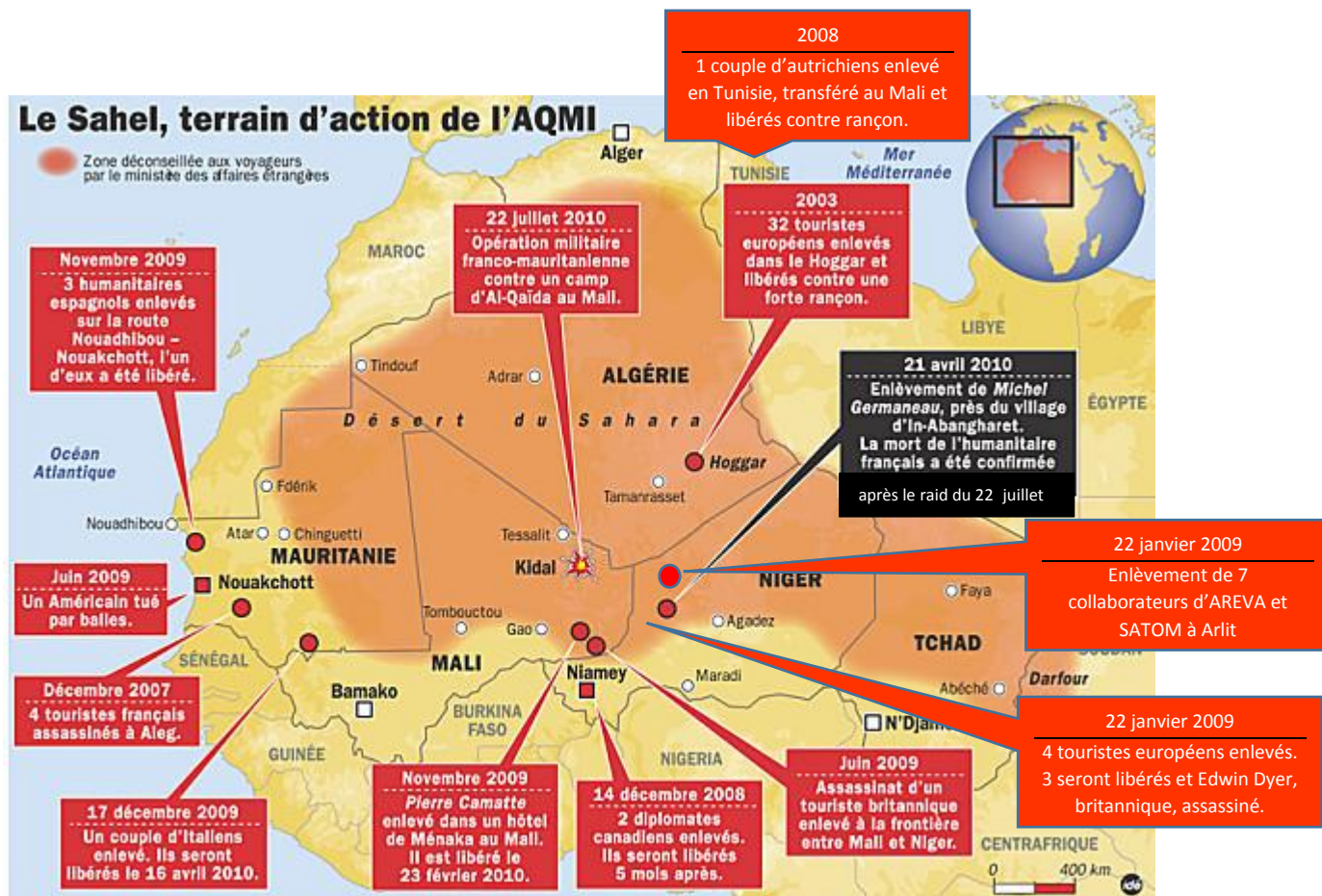
Le 29 novembre 2009, sur la route Nouadhibou-Nouakchott, en Mauritanie, trois Espagnols sont enlevés. Prête à négocier, l'Espagne a obtenu leur libération en deux temps. C'est tout d'abord Alicia Gomez en mars 2010 puis ses deux compagnons en août de la même année. AQMI aurait non seulement obtenu une rançon de plusieurs millions d'euros (entre 3 et 10) mais également l'extradition vers le Mali d'Omar le Sahraoui condamné en Mauritanie à douze d'emprisonnement car il serait le principal responsable de l'opération.

Le 18 décembre 2009, un couple d'Italiens est enlevé dans le sud-est de la Mauritanie. Lors de sa revendication, en février 2010, AQMI précisera que c'était une façon de punir le gouvernement italien de ses « crimes » en Irak et en Afghanistan. Le groupe terroriste réclame à nouveau la libération de quatre détenus au Mali et de combattants en Mauritanie avant le 1^{er} mars 2010. S'il obtient aisément ceux du Mali, la Mauritanie refuse de le faire. Probablement déplacés au Mali, ils seront libérés en avril 2010.

Le 19 avril 2010, Michel Germaneau est enlevé au Niger alors qu'il s'y était rendu au nom d'une association spécialisée dans l'éducation et la santé puis il est transféré au Mali. Le 6 mai, AQMI revendique et exige la libération de détenus. Le 9 juin, le gouvernement mauritanien déclare qu'il n'est pas question de libérer des prisonniers y compris pour favoriser la libération d'otages. Dans ce cas particulier, il semble qu'AQMI n'ait donc pas établi de lien avec les autorités françaises en vue de négocier. Un raid franco-mauritanien mené le 22 juillet pour le libérer échoue. Lors de la libération des otages espagnols en août 2010, AQMI déclarera qu'il s'agit d'une leçon donnée aux services secrets français qui devraient revoir leurs méthodes. AQMI a imputé la mort de l'otage au gouvernement français

(il était sans doute mort avant l'opération¹⁵) « qui a choisi la voie de la force au lieu de la négociation prônée par les ravisseurs¹⁶ ».

Dans la nuit du 15 au 16 septembre 2010, sept personnes (cinq Français, un Togolais et un Malgache), essentiellement des collaborateurs des groupes français Areva et Satom, sont enlevées à leur domicile d'Arlit (site d'extraction d'uranium) dans le nord du Niger. AQMI revendique le rapt le 22 septembre et envoie une preuve de vie le 30. Le 18 novembre, fait rare, le groupe demande à la France de négocier directement avec Ben Laden et exige le retrait d'Afghanistan. Une Française, malade d'un cancer, le Togolais et le Malgache sont libérés en février 2011. Le 21 mars 2011, c'est 90 millions d'euros qui sont réclamés. Les quatre derniers otages ne seront libérés que le 29 octobre 2013 avec sans doute une rançon record à la clé (chiffrée en dizaine de millions d'euros).



Source : L'Express (complétée par l'auteur du mini-mémoire)

¹⁵ Jean-Dominique Merchet, journaliste à Marianne et auditeur de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) : http://www.marianne.net/blogsecretdefense/AQMI-l-otage-Michel-Germaneau-est-mort-de-maladie-faute-de-medicaments_a93.html

¹⁶ Mohamed Mokaddem – Al-Qaïda au Maghreb islamique, contrebande au nom de l'Islam – Editions l'Harmattan – 222 pages - p.52.

Fin 2010, plusieurs enseignements peuvent donc déjà être tirés des prises d'otages d'Occidentaux :

- Les enlèvements ne sont pas destinés initialement à mettre en scène une exécution et ont toujours comme objectif d'obtenir une contrepartie à la libération. Il n'y a donc pas nécessairement d'urgence à intervenir militairement sauf à craindre de ne plus pouvoir les localiser.
- Les revendications sont à classer dans trois catégories :
 - Politiques car elles donnent du crédit à la cause islamique (ex : retrait de troupes occidentales d'Afghanistan). Toutefois, AQMI sait pertinemment qu'elles seront difficiles à satisfaire.
 - Juridiques (libération d'islamistes).
 - Financières (rançon).
- Négocier et surtout payer est toujours synonyme de libération. D'ailleurs, la plupart des Occidentaux négocient et payent. Dans les cas évoqués supra, seules la Grande Bretagne et la France ne l'ont pas fait à deux reprises et ont vu leurs otages exécutés. Les gouvernements doivent alors affronter les familles et les critiques d'une partie de leur population. Par ailleurs, AQMI communique largement sur ces échecs, favorisant ainsi la voie des négociations pour les futures prises d'otages.
- Les négociations sont toujours longues (plusieurs mois) et se traduisent souvent par plusieurs ultimatums¹⁷. AQMI préfère retarder une exécution même si cela se traduit par une satisfaction de leur revendication à minima. L'appât du gain semble plus fort que leur idéologie revendiquée. Toutefois, plus cela dure et plus c'est une charge logistique importante et le risque d'être localisé et attaqué augmente. En cas de refus de paiement, l'idéal serait donc d'identifier ce qui serait le dernier ultimatum des terroristes afin de tenter une opération militaire qui constituerait la dernière chance de survie de l'otage
- Les négociations sont complexes et se traduisent par la nécessité d'interagir avec d'autres parties prenantes. En effet, AQMI tente d'obtenir des libérations dans des pays qui n'ont pas la même proportion à négocier (ex : la Mauritanie). Le gouvernement occidental concerné doit donc négocier en bilatéral et user de toute sa diplomatie.
- Aucune libération de force n'a été obtenue au Sahel pour des otages d'AQMI.

¹⁷ Serge Daniel, *op. cit.*, p.65

Au fil du temps, AQMI est passé d'un mode expérimental à une organisation professionnelle au sein de laquelle l'improvisation n'est plus à l'ordre du jour. Selon Mohamed Mokaddem¹⁸, grâce aux prises d'otages, « un petit groupe se transforme ainsi en une force militaire connue de tous et qui négocie avec les États ». Au moment de la prise d'otages de Niamey, le groupe terroriste s'appuie sur sa parfaite connaissance du désert, une logistique organisée et une communication savamment orchestrée en particulier à partir de la chaîne de télévision AL-Jazira. Il a su tisser un réseau et développer une politique d'entreprise en s'appuyant sur des sous-traitants. Sans complicités locales, les sept otages d'AREVA et de SATOM n'auraient pu être kidnappés¹⁹.

Avec sept otages et la tuerie de 2007, les Français semblent être la cible privilégiée d'AQMI. Simple coïncidence, appât du gain, volonté de nuire en particulier aux intérêts stratégiques français dans la région ou envie de punir un ancien colonisateur ? La perception de la politique française actuelle et passée permettra sans doute de donner un éclairage à ces questions.

3. La politique française au cœur du débat

Il semble établi que le sort et le traitement des otages soient directement liés à la politique du gouvernement concerné. La France réunit sans doute plus de « prétextes » qui légitiment de s'en prendre à elle que la majorité des autres pays, occidentaux ou non. Après être revenu sur les conséquences du colonialisme français dans la région sahélienne, nous expliquerons pourquoi la politique intérieure et extérieure de la France est de nature à fédérer les groupes islamiques.

Jusqu'en 1960, le Mali, la Mauritanie et le Niger ont été des colonies françaises. L'Algérie quant à elle est devenue indépendante en 1962 après huit années de conflit armé. Si ce n'est évidemment pas spécifique au cas français, certains aspects méritent d'être soulignés sans en évoquer tous les détails.

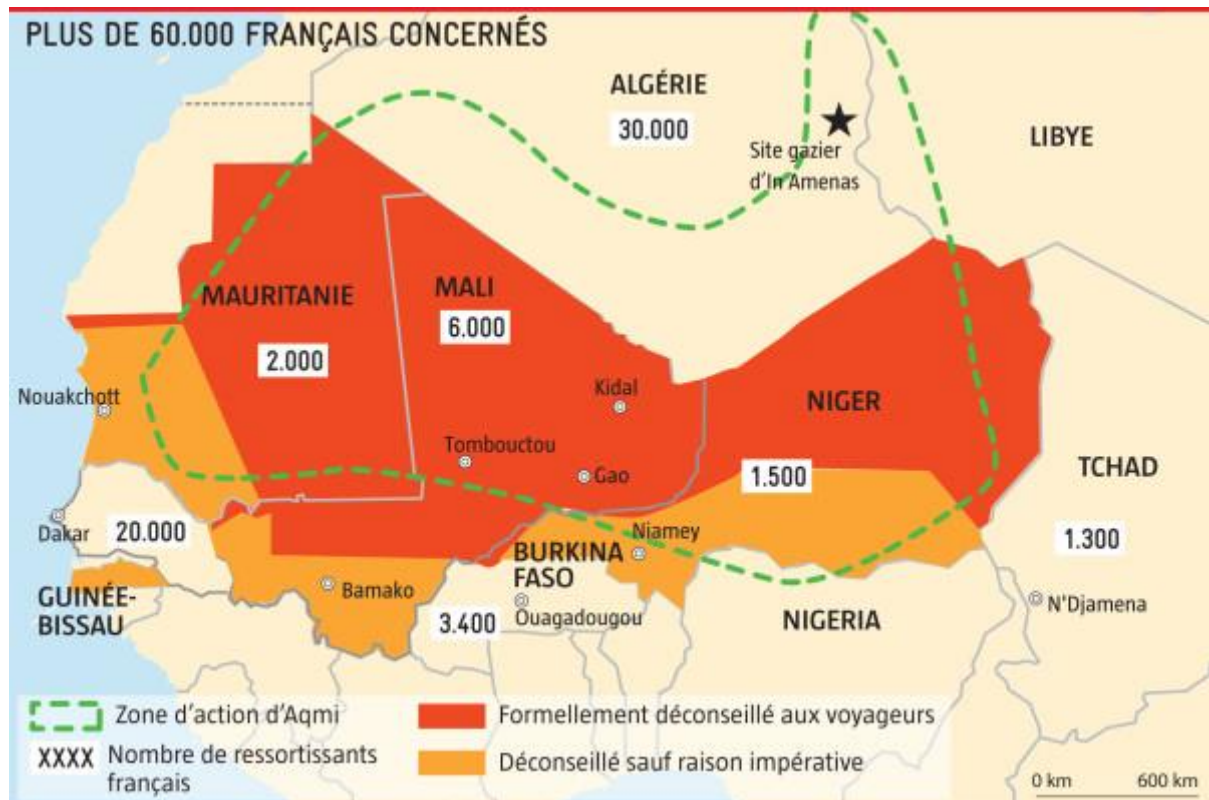
Tout d'abord, outre que ces pays soient francophones, il résulte de ce passé des liens qui se traduisent par des investissements financiers et industriels. Cinq cents sociétés seraient concernées dont GDF, Total, ... Au Niger, l'un des pays les plus pauvres au monde, l'entreprise Areva, un des leaders de l'énergie nucléaire, exploite l'uranium depuis plus de 40 ans et constituerait près de 40% de son approvisionnement. Cet exemple est donc

¹⁸ Mohamed Mokaddem, *op. cit.*, p.54.

¹⁹ Serge Daniel, *op. cit.*, p.10

symptomatique des rancœurs que peut cristalliser la présence de l'ex-colonisateur, en particulier lorsque le chiffre d'affaire d'une entreprise dépasse le budget annuel du pays. Pointer du doigt cette absence de répartition équitable est donc un prétexte idéal pour un groupe comme AQMI dans le cadre de ses objectifs cités supra.

Par ailleurs, la communauté française est importante puisque c'est plus de 60 000 ressortissants qui gravitent autour du sanctuaire d'AQMI.



Source : <http://www.montesquieuvolvestre.com/article-avec-60-000-ressortissants-au-sahel-la-france-est-particulierement-menacee-114576884.html>

Les cibles sont donc légions pour une prise d'otages. Si elle n'est pas l'objet de ce mini-mémoire, la sécurisation préventive des sites est un sujet étroitement lié car les sociétés privées sont les primo-intervenantes et celles qui sont en mesure de fournir les premiers renseignements aux autorités politiques et militaires. En outre, en sus des gouvernements, les nombreuses entreprises occidentales, qui ont tout intérêt à ne pas ternir leur image, sont autant de moyens d'obtenir le versement d'une rançon.

Mais cette présence et ces investissements jugés inéquitables ne sont pas les seuls motifs d'un ciblage français privilégié. AQMI est historiquement algérien et certaines blessures ne sont pas refermées, servant ainsi de terreau à la propagande et à l'idéologie djihadiste. En 1959, le

père de Mokhtar Belmokhtar fût le dernier nationaliste décapité par les Français²⁰. Si rien ne justifie ses actes, cette page d'histoire est un exemple qui permet d'expliquer le ressentiment anti-français.

Ensuite, ce sont les circonstances et la politique française qui ont nourri les revendications djihadistes. En effet, lors d'un entretien avec Lemine Ould M. Salem, Sidina et Chabarnou, deux des responsables des meurtres de 2007, ont exprimé leur haine : « tous les Français sont une cible légitime pour les djihadistes, il faut les frapper partout », « je serai fier d'égorger un français » (Sidina). Selon ce même Sidina, la France n'était pas particulièrement visée jusqu'à ce que Sarkozy affirme qu'il soutenait l'Amérique dans sa guerre contre Al-Qaïda. Notons qu'il y avait encore un certain amateurisme car ils devaient initialement égorger le groupe de français et envoyer les images à AQMI²¹.

Evidemment, la France n'avait pas attendu l'élection de M. Sarkozy pour s'allier aux Etats-Unis dans la lutte contre Al-Qaïda. En 2010, alors qu'AQMI exigeait en particulier le retrait des troupes d'Afghanistan, la France contribuait certes à l'*Isaf*²², sous commandement de l'OTAN, et à l'opération *Enduring Freedom*, sous commandement américain, mais dans le cadre d'accords bilatéraux de coopération et dans le cadre de ses forces de souveraineté, la France était également en mesure d'agir militairement contre AQMI à partir de ses bases africaines.

En juillet 2010, l'engagement afghan était au plus haut avec un total de 4000 hommes. Al-Qaïda avait donc toutes les raisons de s'en prendre à la France, quatrième contributeur de la coalition. C'est seulement en juin 2011 que le Président Sarkozy annonce le retrait progressif des troupes. Il n'y a évidemment aucun lien avec les revendications successives des preneurs d'otages puisque la France marchait dans les pas des Américains qui faisaient la même annonce après la mort de Ben Laden en mai 2011.

En Afrique, la tendance était à la baisse en 2010. Conformément à sa volonté de revoir les relations établies avec nos ex-colonies et en particulier les accords de défense²³, Nicolas Sarkozy faisait passer les effectifs sous la barre symbolique de 5000 hommes²⁴ (contre 30 000 au moment des indépendances). Les forces de présence diminuaient significativement au

²⁰ Lemine Ould M.Salem, op cit.,p.20

²¹ Lemine Ould M.Salem, op cit.,p.16

²² Force Internationale d'Assistance et de Sécurité

²³ Discours du Cap en 2008

²⁴ Jean-Dominique MERCHET - 7 juillet 2010 - <http://secretdefense.blogs.liberation.fr/2010/07/07/moins-de-5000-militaires-francais-en-afrique/>

Sénégal (de 1200 à 300), baissaient sensiblement à Djibouti et se maintenaient au Gabon (en parallèle avec la montée en puissance aux Emirats Arabes Unis). Concernant les opérations, le Tchad restait le théâtre le plus important (1000 hommes) suivi de la Côte d'Ivoire (966) et de la Centrafrique (250). Au Mali, en Mauritanie et au Niger, excepté quelques coopérants, il n'y avait pas de base française. Alors qu'il ne s'agissait pas initialement d'une préoccupation prioritaire, AQMI a fini par contraindre l'engagement militaire français au Sahel. En effet, après les enlèvements d'Arlit, le gouvernement a décidé de s'offrir à la fois une capacité de réaction rapide mais aussi et surtout de dissuasion. C'est donc au Burkina Faso qu'a été implantée une base des forces spéciales. Plus tard, la conquête d'AQMI au Mali sera à l'origine du déclenchement de Serval (janvier 2013). Avant ces prises d'otages, le Mali et surtout le Niger se faisaient jusqu'alors un point d'honneur à exercer (ou essayer de la faire) leur souveraineté. Si AQMI s'est donc enrichi, le groupe a en contrepartie obtenu l'effet inverse de ses revendications politiques : une présence étrangère renforcée plutôt qu'un retrait.

Enfin, pour médiatiser sa cause et alimenter les critiques en métropole, AQMI n'hésitait pas à reprocher au gouvernement français des décisions de politique intérieure. L'interdiction du port du voile est la plus emblématique. La loi votée le 11 octobre 2010 stipule que « nul ne peut, dans l'espace public, porter une tenue destinée à dissimuler son visage », sous peine de s'exposer à une amende. Saisissant cette opportunité, elle permettait ainsi de désigner un ennemi de l'Islam qu'il faut combattre par tous les moyens.

Au moment de l'enlèvement d'Antoine de Lécour et Vincent Delory, c'est sous couvert de revendications politiques, toutes plus discutables les unes que les autres, qu'AQMI cherche avant tout à s'enrichir au profit d'otages occidentaux issus de pays semble-t-il prêts à tout pour les faire libérer y compris à payer plusieurs millions d'euros. Le groupe terroriste a toutes les raisons de prendre confiance car aucune prise d'otage n'a été un échec. Soit ils ont obtenu une rançon, soit, prisonnier de leur « doctrine » et opposé à une fin de non-recevoir (de la Grande Bretagne), ils ont exécuté l'otage, soit ils ont utilisé une tentative de libération avortée (Michel Germaneau) pour communiquer sur l'incompétence du gouvernement français. Si la prise d'otages devait échouer dans les premiers instants, les premiers cas étudiés laissent déjà penser que les terroristes, jusqu'au boutistes, prêts au martyre, tueraient leurs cibles (ex : tuerie de 2007). Il est donc intéressant d'étudier comment et pourquoi la France a tenté une intervention militaire qui avait peu de chance de réussir en janvier 2011.

II/ Une intervention controversée

1. La prise d'otages d'Antoine de Léocour et de Vincent Delory

Les faits seront développés en deux temps. Après avoir expliqué comment le destin a conduit les deux jeunes ressortissants français dans ce restaurant nigérien, nous détaillerons chronologiquement et autant que possible les quelques minutes où tout bascule²⁵.

Antoine de Léocour est né le 1^{er} mars 1985. Après avoir étudié la sociologie et l'histoire dans sa région d'origine, à l'université de Lille, il a passé une licence à Poitiers. Il y rédigera un master d'histoire contemporaine. En 2008, il s'oriente vers un cursus de géographie et obtient un master professionnel projets en coopération pour le développement. C'est dans ce cadre qu'il a effectué un stage au printemps 2008 au sein de l'association franco-nigérienne Tarbiyya Tatali, qui développe notamment des échanges dans le domaine de l'éducation. Il y rencontre sa fiancée et décide d'aller s'y installer dès la fin de ses études. En janvier 2009, il décroche un stage au sein d'une ONG allemande spécialisée dans le domaine de la santé. Il y reste un an et devient assistant de projet. En mars 2010, il trouve un nouvel emploi mais en Centrafrique, au sein de l'ONG Aide médicale internationale pour laquelle il travaillait au moment des faits. Il avait d'ailleurs pris un mois de congés pour préparer son mariage au Niger où il retournait régulièrement. Il connaissait donc bien l'Afrique.

Vincent Delory est un ami d'enfance d'Antoine de Léocour et n'avait aucun lien avec le Niger. Leurs deux familles habitent à cinquante mètres l'une de l'autre, dans la même rue de la petite commune de Linselles, dans le nord de la France. Né le 28 juin 1985 à Roncq. Ingénieur diplômé en informatique, microélectronique et automatique de Polytech'Lille, il est embauché par la société Cap Gemini en 2009 et part s'installer à Toulouse. Invité au mariage de son ami, il a consulté le site du ministère des affaires étrangères et, le niveau de vigilance étant normal, a décidé de s'envoler pour Niamey le 7 janvier 2011.

C'est au restaurant le « Toulousain », dont le propriétaire est un ancien démineur du 17e RGP²⁶ et qui était absent le soir de l'enlèvement, que les deux amis décident de passer la soirée. Ils sont sur une table de six personnes avec des amis nigériens.

²⁵ Une reconstitution a eu lieu le 13 janvier 2011 sous la conduite du procureur de Niamey et en présence du chef de la section anti-terroriste du parquet de Paris.

²⁶ 17^e Régiment de Génie Parachutiste basé à Montauban.



Source : AFP PHOTO / Boureima Hama

Ce soir du 7 janvier 2011, il y a une quinzaine de clients, presque tous Européens, lorsqu'à 22H40 un Toyota Land Cruiser se gare sans éveiller la vigilance des gardiens de parking qui prennent les quatre individus qui en descendent, vêtus de treillis, pour des militaires. Immatriculé au Benin, le 4x4 n'a visiblement rien de suspect dans un quartier chic de Niamey à l'accent international. Deux autres individus attendent dans le véhicule, l'un au volant et l'autre à l'arrière. Tous portent un chèche couvrant plus de la moitié de leur visage. Les individus sont blancs, vraisemblablement Touaregs et accompagnés « d'extérieurs » à la communauté nigérienne²⁷. Un second pick-up aurait attendu en retrait.

L'enlèvement a lieu en à peine une minute. Pendant que deux hommes se placent à l'entrée et menacent les camelots avec une kalachnikov, deux autres, pistolet automatique au poing, donnent l'ordre aux deux jeunes Français de les suivre. Si l'action semble avoir été commanditée et minutieusement préparée, les « cibles » n'étaient pas préalablement identifiées avant l'opération²⁸. La menace et la rapidité de l'action empêchent presque toute velléité de résistance de leur part mais également des autres clients et du personnel²⁹. Antoine de Léocour et Vincent Delory sont jetés dans le véhicule qui démarre en trombe. A partir de ce moment-là ils deviennent otages d'AQMI et la traque commence.

Contrairement aux prises d'otages précédentes, la trace des ravisseurs est très vite suivie et ils seront presque continuellement à la portée d'une intervention armée. Dans de nombreux cas,

²⁷ Conclusions des premières auditions judiciaires réalisées auprès des personnes présentes dans le restaurant, à l'extérieur, des témoins ayant tenté de poursuivre les ravisseurs et des forces nigériennes. Certains éléments ont été communiqués en conférence de presse le 13 janvier 2011 par M. Jean-Claude MARIN, Procureur de la République de Paris.

²⁸ « ... c'est le hasard qui a fait que ces deux garçons ont été enlevés. Ils étaient à la table la plus proche de la porte d'accès au restaurant, alors que d'autres européens, d'autres Français étaient également en train de dîner ce soir-là » (Procureur de la République de Paris).

²⁹ Un ami nigérien tentera une poursuite mais perdra leur trace assez rapidement.

les preneurs d'otages se volatilisent dans la nature, la localisation ne se fait qu'à posteriori et la décision d'intervention se fait à partir de deux contraintes : le renseignement n'offre jamais la certitude de la présence de l'otage recherché en un point précis et le raid doit être mené contre une position ennemi statique et donc favorable à la défensive. S'il ne fait aucun doute que l'armée française a les moyens de défaire un groupe de djihadistes (la question n'est pas là), est-elle capable de le faire avec une telle foudroyance qu'elle pourra neutraliser son ennemi avant qu'il ne tue les otages car nous savons qu'il est déterminé à le faire.

2. La prise de décision : le dispositif militaire et le renseignement

Avant de tenter de comprendre la décision d'intervention française, nous devons expliquer le rôle de l'ensemble des parties prenantes et en particulier des autorités nigériennes et des militaires lancés à la poursuite d'AQMI.

L'alerte fût presque donnée instantanément et sept véhicules quittent Niamey pour tenter de les rattraper. Dans le même temps, les unités de la gendarmerie et de la garde nationale situées à la frontière malienne sont mises en alerte pour refermer la nasse. C'est finalement un pick-up de la garde nationale qui va les localiser à 3h du matin dans la plaine entre Tillabéri et Ouallam à hauteur de Mangaizé. En effet, retardés (crevaison à la sortie de Niamey et véhicule très chargé avec les passagers, les munitions, le carburant, ...), les preneurs d'otages ont mis plus de quatre heures pour atteindre Ouallam, soit deux fois le temps normal. Pris en chasse, les djihadistes n'hésitent pas à faire feu tandis que les Nigériens sont prudents et tentent de préserver la vie des otages, conformément aux ordres reçus du Ministre. Après que le capitaine de la garde nationale ait été touché à deux reprises, les nigériens rebroussement chemin pour deux raisons : d'une part il est impératif de soigner leur officier et d'autre part ils ne sont pas organisés comme le seraient les forces françaises au sein desquelles un adjoint est en mesure de poursuivre la mission. Sans son chef, le groupe de la garde nationale perd toute capacité opérationnelle.



Source : <http://www.grands-reporters.com/Otages-du-Niger-le-pari-de-la.html>

Alors que la jonction avait été effectuée par un Toyota emportant dix gendarmes de Tillabéry, ces derniers décident de poursuivre. Faiblement armés, ils restent à distance jusqu'à ce qu'ils distinguent une tente qu'ils pensent être un campement de nomades qui pourraient les renseigner. Mais il s'agissait d'une embuscade et les djihadistes ouvrent le feu sur des gendarmes complètement surpris à faible distance. En quelques instants, ils perdent leur véhicule et le bilan est de deux morts et quatre blessés capturés. Les survivants se replient sans moyens de transmissions pour donner l'alerte. Le compte-rendu est donc tardif, minimisé et approximatif pour l'état-major nigérien qui sait déjà qu'une opération française va être lancée. En effet, un bimoteur Atlantique 2 de l'aéronaval survole la zone et renseigne en temps réel sur leur position (à une distance qui le rend indétectable des fuyards : entre 8 et 10 km). L'ordre de repli est donc donné à l'ensemble des troupes nigériennes. A ce moment-là personne ne sait qu'un véhicule de la gendarmerie est au milieu du convoi avec 4 « otages » supplémentaires.

Du côté français, il semble que ni les politiques ni les militaires ne souhaitent gérer une nouvelle prise d'otages. Les enlèvements d'Arlit sont une véritable épine pour le gouvernement qui a déjà fait face à l'échec de la tentative de libération de Michel Germaneau dont la localisation était erronée. C'est donc peut-être une opportunité unique de contrer AQMI. Le général Benoît Puga, son chef d'état-major particulier, et l'amiral Edouard Guillaud, le chef d'état-major des armées, sont favorables à une action immédiate. Alors en voyage aux Antilles, Nicolas Sarkozy reçoit les éléments de décision. Dans le même temps, le

général Frédéric Beth, commandant des opérations spéciales, prépare ce qu'on appelle un ordre d'opération.

De plus, depuis le début de son mandat, Nicolas Sarkozy s'appuie sur les forces spéciales très régulièrement et voit en eux « une arme efficace »³⁰. La décision est prise de frapper. Le Président de la République commentera en Conseil des Ministres : « une décision grave mais il fallait la prendre ».

Après l'opération, le Ministre de la Défense, M. Alain Juppé a déclaré « ne rien faire, c'est donner un signal que la France ne se bat plus contre le terrorisme. Voilà la décision qu'il fallait prendre ».

A priori parfaitement conscient des risques mais décidé à contrer les terroristes en pleine action, le gouvernement décide donc d'agir. Avec tout le recul que nous avons il est légitime de se demander si ce mode d'action n'était pas un mode d'action désespéré face à notre incapacité à prévenir les enlèvements et face aux pressions financières et politiques exercées par le groupe terroriste qui décredibilisait la capacité d'un État à protéger ses ressortissants.

3. L'intervention

En définitive, c'est à partir d'un axe de progression des ravisseurs bien identifié, d'un moyen de renseignement aérien (l'Atlantique 2) et d'informations incomplètes communiquées par la gendarmerie nigérienne que le gouvernement français prend cette décision. Après une ultime consultation de l'Elysée, le feu vert est donné le 8 janvier à 8h09.

L'analyse du terrain³¹ met en évidence une zone clé d'intervention qui sera la région de Ménaka (Mali) afin de réaliser l'interception avant qu'ils n'atteignent le massif des Ifoghas, massif plus favorable aux terroristes et où l'allonge des hélicoptères sera insuffisante. Les forces pré positionnées à Ouagadougou sont prêtes. Il faut toutefois faire face à un obstacle de taille avec les élongations puisque Ménaka est à 580 km de la base de départ des hélicoptères COUGAR (dont l'autonomie est estimée à 2h30 de vol en vitesse de croisière soit 260 km/h). C'est donc une manœuvre audacieuse et extrêmement risquée puisqu'en limite d'autonomie des hélicoptères dont le « play time³² » sur le lieu de l'intervention sera quasi nul. Au total,

³⁰ Vincent Nouzille - Les tueurs de la République – Editions Fayard – 352 pages.

³¹ Partie intégrante de toute méthode de réflexion tactique militaire.

³² Durée d'autonomie sur le lieu de l'intervention, temps de trajet déduits.

environ 200 militaires y participent dont une trentaine dédiée au raid. La chronologie envisagée de l'opération baptisée « Archange foudroyant » est donc la suivante³³ :

- Temps 1 : Couverture face au Nord pour détecter et interdire tout renfort (largage de commandos) en mesure d'intercepter les ravisseurs qui échapperaient à l'intervention.
- Temps 2 : Interception du convoi et neutralisation (notamment en tirant dans les moteurs des véhicules – mode d'action habituel pour lequel les forces spéciales sont entraînées).
- Temps 3 : Libération.

Basé sur la surprise et la rapidité, l'opération ne s'engage pas conformément au plan puisque sans doute avertis de la présence d'hélicoptères repérables à distance dans le désert, les djihadistes ne sont pas en mouvement et, au contraire, attendent en position défensive sous une maigre végétation³⁴. Ils ouvrent massivement le feu, notamment au RPG³⁵, et touchent deux hélicoptères dont un sérieusement (faisant deux blessés dont un pilote). La riposte est immédiate et le rapport de force bascule instantanément en faveur des Français. Face à eux, les terroristes tentent alors de s'enfuir. Deux d'entre eux, ralentis par Antoine de Léocour, décident de l'abattre à bout portant³⁶. Plus de cinq ans après les faits, aucune certitude quant aux circonstances de la mort de Vincent Delory. Si son corps porte les plaies de munitions 7,62 (donc de kalachnikov des terroristes), il a également divers éclats et des « brûlures extrêmement importantes » sur le bas du corps d'après le rapport d'autopsie et qui peuvent laisser penser qu'il est décédé des suites de l'embrasement du véhicule.



³³ Jean-Paul Mari – Le nouvel observateur – 24 février 2011 - <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20120106.OBS8232/niger-comment-les-otages-francais-sont-ils-morts.html>

³⁴ Images de l'intervention : <http://www.arretsurimages.net/breves/2012-01-06/Mali-un-des-deux-otages-tue-par-l-armee-francaise-Libe-id12831>

³⁵ *Routchnoy Protivotankovy Granatamiot* ou lance-grenades antichar portatif.

³⁶ Témoignage recueilli par un juge anti-terroriste auprès d'un djihadiste dans une prison de Nouakchott le 30 novembre 2011.

Le bilan fera également état de deux gendarmes nigériens et de deux terroristes tués. De là naissent de nombreuses polémiques et questions qui à ce jour restent officiellement sans réponse :

- Les commandos français pouvaient-ils identifier les gendarmes nigériens qui portaient des tenues dépareillées pouvant faire penser à des terroristes et dont la présence n'était pas connue ?
- Avaient-ils la possibilité de renoncer lorsqu'ils ont atteint le convoi qui finalement était à l'arrêt et alors qu'ils avaient perdu tout effet de surprise sur lequel reposait l'opération ?
- Pourquoi le véhicule s'est-il embrasé (carburant, munitions non-conformes, ...) ?
- L'absence du port de gilet pare-balles a-t-elle pu ralentir l'intervention³⁷ ?
- Le secret lié aux modes d'action des forces spéciales justifie-t-il de ne pas communiquer une partie des images de l'intervention ?

Une enquête est confiée au parquet de Paris et une instruction ouverte quelques mois plus tard. Nous ne reviendrons évidemment pas sur l'ensemble de ces questions dont certaines ont surtout vocation à faire toute la lumière sur des événements tragiques et pour lesquelles les familles cherchent légitimement des réponses. En revanche, il est pertinent d'essayer de comprendre les raisons de l'échec.

* *

III/ Enseignements

1. L'intervention militaire : une solution de dernier recours souvent vouée à l'échec

Les échecs de la libération d'Antoine Delory, Vincent de Léocour et Michel Germaneau ne sont pas les seuls qui permettent de démontrer la complexité et surtout le faible taux de réussite de ces opérations³⁸. Face à un ennemi déterminé la supériorité technologique ne suffit

³⁷ Jean Guisnel – 8 janvier 2012 – LE POINT - http://www.lepoint.fr/editos-du-point/jean-guisnel/otages-au-niger-des-cadres-militaires-contestent-l-attitude-de-la-famille-delory-08-01-2012-1416515_53.php

³⁸ Ouest France – le 6 avril 2015 - <http://www.ouest-france.fr/monde/liberation-dotages-les-assauts-une-prise-de-risque-aux-lourds-enjeux-3313978>

pas à optimiser les chances de retrouver des otages vivants. Seule la surprise associée à un concours de circonstances (vigilance ou détermination réduite des ravisseurs par exemple) peut permettre un succès total. Voici quelques cas qui offrent un retour d'expérience intéressant sur les conditions à réunir et surtout les opérations à éviter.

❖ De nombreux échecs :

Kidnapée par les Talibans le 26 septembre 2010 en Afghanistan, l'humanitaire britannique Linda Norgrove ne devait être libérée qu'après la libération d'Aafia Siddiqui condamnée aux Etats-Unis. Craignant qu'elle ne soit exécutée, une opération des forces spéciales américaines³⁹ est lancée le 8 octobre. Les renseignements étaient suffisants pour localiser précisément la position et David Cameron déclara à l'époque : « Décider d'une telle opération est toujours difficile mais lorsque la vie d'un britannique est en danger et que nos alliés et nous pouvons agir, je pense qu'il est juste d'essayer ». La position était défendue et les « assaillants » furent aussitôt pris à partie même si la surprise a pu créer la confusion. Si aucun des soldats américains ne fût blessé et que plusieurs Talibans furent tués au cours de l'assaut, l'otage succomba. Contrairement au scénario craint qui laisserait penser qu'elle a été abattue par ses ravisseurs, elle décéda des suites de ses blessures causées par une grenade américaine. Selon le Dr Thomas B. Hunter⁴⁰ « l'opération de sauvetage de Linda Norgrove fournit un exemple tragique des nombreuses dynamiques qui peuvent intervenir à l'occasion d'une opération militaire antiterroriste de libération d'otages. Haute altitude, terrain montagneux, nuit noire, adversaires lourdement armés et un otage vulnérable ne sont qu'une infime part des variables qui peuvent être rencontrées dans ces situations, une seule de celles-ci pouvant donner une issue fatale à une opération pourtant minutieusement préparée et précisément exécutée. »

Le 12 mai 2012, deux ingénieurs, un Britannique et un Italien, sont enlevés au Nigéria. Après des mois de recherches, une opération britano-nigériane est lancée sur une position identifiée le 8 mars 2012. Il semble que les otages allaient être « déménagés » et les revendications n'étaient pas suffisamment précises et claires pour espérer une libération. L'opération est lancée en plein jour sans concertation avec l'Italie. Les otages seront abattus par leurs kidnappeurs dans les premiers instants de l'assaut. Réagissant aux critiques, le chef de la

³⁹ La zone étant sous commandement américain et après concertation avec les Britanniques.

⁴⁰ « Seal Team Six And the Linda Norgrove Hostage rescue », *The Journal of Counter Terrorism and Homeland Security International*, vol. 1, No 1, 2013 (extraits traduits : <http://www.corpguard.com/fr/afghanistan-le-recit-de-la-tentative-de-liberation-de-linda-norgrove-une-humanitaire-britannique-enlevee-par-les-talibans-en-2010/>)

diplomatie britannique William Hague a déclaré que cette tentative de libération avait dû être décidée dans l'urgence.

Enlevé en janvier 2012 au Nigéria par des individus se revendiquant d'AQMI, un ingénieur allemand sera tué dans les mêmes conditions lors d'une tentative de libération avortée (en mai 2012). Comprenant que les forces de sécurité avaient l'avantage, les ravisseurs l'ont abattu.

Enlevé en 2009 en Somalie par les islamistes shebab, Denis Alex était un agent de la DGSE⁴¹. Alors que les négociations étaient à l'arrêt, un raid est mené le 11 janvier 2013 par une cinquantaine de commandos français. L'opération hélicoptérée est lancée en mer depuis le bâtiment MISTRAL. Les six hélicoptères (4 d'assaut et deux de combat) déposent les commandos à distance, ces derniers terminant la progression à pied. Face à une position bien défendue (les terroristes ont pu être prévenus de l'imminence de l'attaque), l'assaut dure plus de 45 minutes et fait 17 tués côtés islamistes et deux côté français. L'otage aurait été exécuté au cours de l'opération. Le corps de Denis Alex et celui de l'un des deux militaires ne seront pas récupérés.

Pierre Korkie, un enseignant sud-africain enlevé le 27 mai 2013, et Like Somers, un photjournaliste américain enlevé en septembre 2013, étaient retenus par Al-Qaïda au Yemen. Alors qu'un ultimatum expirait le lendemain, les Etats-Unis décident unilatéralement d'une opération commando le 6 décembre 2014 au cours de laquelle les deux otages seront assassinés. Si selon certaines indications, les États-Unis ne répondaient pas aux exigences du groupe, il semble que l'otage sud-africain devait être libéré après des négociations aboutissant probablement au versement d'une rançon initialement chiffrée à 3 millions de dollars avant que cette prétention ne soit revue à la baisse.

❖ Quelques succès :

Poul Thisted, danois, et Jessica Buchanan, américaine, étaient humanitaires et ont été enlevés le 25 octobre 2011 à Galkayo, en Somalie. Il s'agirait cette fois de pirates comme il y en a beaucoup dans la région et qui chercheraient à obtenir une rançon. Gardés dans une zone isolée du centre du pays, les forces spéciales américaines, les SEALs⁴², sont intervenues le 25 janvier 2012 à l'aube. L'opération est « un autre message au monde pour dire que les Etats-Unis auront une position ferme contre toutes les menaces visant notre peuple » a déclaré le Président américain Barack Obama, indiquant avoir personnellement autorisé l'opération suite

⁴¹ Direction Générale de la Sécurité Extérieure.

⁴² Sea, Air and Land.

à des informations indiquant que la santé de l'otage américaine déclinait. L'assaut a fait neuf morts du côté des ravisseurs. Une vingtaine de commandos s'étaient infiltrée sur plusieurs kilomètres après avoir été déposés en hélicoptères. C'est un succès.

Enlevé à Tombouctou le 25 novembre 2011, Sjaak Rijke, était un otage néerlandais détenu par AQMI dans l'extrême nord du Mali. Les forces spéciales françaises ont mené une opération le 6 avril 2015 avec une vingtaine de commandos qui se sont infiltrés. Il s'agit de l'unique sauvetage d'un otage occidental réussi par les forces françaises. Si le Président de la République François Hollande a déclaré qu'il s'agissait d'une « surprise de pouvoir libérer cet otage », autrement dit un hasard dans le cadre d'une mission qui n'y était pas destinée à l'origine, le général de Saint Quentin, commandant les opérations spéciales, a déclaré qu'il s'agissait d'une opération « minutieusement préparée et nécessitant des moyens d'infiltration très sophistiquées pour amener les équipes au plus près.

❖ Enseignements :

Ces différents retours d'expérience permettent de mettre en évidence quelques constantes dans les opérations de libération de prise d'otages.

Tout d'abord il faut admettre que la probabilité de réussite est faible. Face à un ennemi déterminé qui préfèrera assassiner l'otage plutôt que de perdre la face, la surprise et l'intensité de l'assaut sont les seules clés du succès. Avant de prendre la décision, plusieurs questions se posent :

- Qui sont les preneurs d'otages (simples pirates ou groupes djihadistes extrémistes et donc plus déterminés) ?
- Quelles sont leurs revendications et quel est l'ultimatum ? Y-a-t-il urgence à intervenir ?
- L'otage supporte-t-il bien les conditions de détention ou son état de santé nécessite-t-il une intervention ?
- Le pays d'origine de l'otage souhaite-t-il négocier et est-il prêt à payer une rançon ou sa politique reste-t-elle intransigeante ?
- Le lieu de détention est-il bien identifié ? Une infiltration est-elle possible ?

Finalement, les échecs répétés d'assauts face à des positions défendues ne donnent-ils pas raison au gouvernement français d'avoir tenté de surprendre les djihadistes dans les premières heures alors que le convoi n'avait pas atteint son refuge ? Si le gouvernement savait déjà qu'il

ne négocierait pas des otages supplémentaires après Arlit, la réponse est sans doute oui. Mêmes infimes, l'opération avait des chances de succès mais les circonstances ont été défavorables.

2. Quel rôle pour les armées ?

Partons du principe que les armées n'empêcheront jamais les prises d'otages car comme le soulignait Thomas Edward Lawrence dans le cadre d'une guerre asymétrique « il faut attaquer là où l'ennemi ne se trouve pas ». Comme déjà évoqué précédemment il y a donc deux options qui s'offrent à un État confronté à la prise en otages de ses ressortissants : la négociation et l'intransigeance. Dans ces deux cas opposés, le rôle des armées mérite d'être précisé. Par ailleurs, nous évoquerons comment la multiplication de ces événements et les enjeux financiers attenants pourraient finalement aboutir à la privatisation du règlement des prises d'otages et par conséquent à la totale mise à l'écart de nos armées.

❖ Les négociations

L'exemple le plus éclairant du rôle des armées dans le cadre d'une prise d'otages pour laquelle l'Etat est prêt à négocier est sans doute celle otages d'Areva.

En effet, l'Amiral Guillaud, chef d'état-major des armées, avait notamment évoqué l'action militaire dans ce cas⁴³. Estimant que la vie des otages n'était pas encore menacée, il déclarait « l'intervention militaire n'est pas, à l'instant où je vous parle, à l'ordre du jour. Pour l'instant nous établissons la situation dans l'urgence, comme à chaque prise d'otage et les forces militaires sont là en soutien de notre diplomatie. » Il a ajouté : « Les armées françaises sont mises à contribution pour établir une cartographie de cette zone, une zone qui est au total grand comme six fois la France, composée de désert de cailloux, de montagnes et de sable, avec un peu de végétation et des campements, qui peuvent être des campements de Touaregs, de caravaniers, de trafiquants ou des campements d'AQMI. »

L'armée française avait également été directement mise à contribution en Afghanistan lors de l'enlèvement des journalistes Stéphane Taponier et Hervé Ghesquière en décembre 2009 (ils ont été libérés le 29 juin 2011 probablement contre une rançon⁴⁴). La Task Force Lafayette⁴⁵ avait alors tenté de « boucler » la zone pour interdire leur transfert au Pakistan.

⁴³ Pierre Julien – RTL – 24 septembre 2010 - <http://www.rtl.fr/actu/otages-au-sahel-pas-d-intervention-militaire-francaise-a-l-ordre-du-jour-5952249828>

⁴⁴ Ghesquière et Taponier: la France a-t-elle payé une rançon?, L'Express, 30/6/2011

⁴⁵ Contingent français en Afghanistan

En définitive, si le gouvernement opte pour des négociations, les armées sont en soutien à partir d'action de renseignement et de contrôle de zone tout en se tenant prêtes à tenter une intervention si la vie des otages venait à être menacée.

❖ L'intransigeance

Y compris avec un faible taux de réussite, il est probable que les circonstances conduisent de nouveau un gouvernement à lancer une opération militaire. A cet effet, l'opération Archange foudroyant est riche d'enseignements et offre plusieurs pistes de réflexions qui sont de nature à diminuer les risques. Si l'opération repose bien sur la surprise et que nous ne reviendrons pas sur le mode d'action des forces spéciales, plusieurs mesures peuvent être prises dans le cadre d'une approche plus indirecte de la problématique. Car si l'Afghanistan était le théâtre d'un État failli, sans forces armées autonomes et dans un espace contrôlé par une forte coalition, il en est tout autre du Sahel.

En effet, quelques failles de renseignements ont tout d'abord été mises en lumière car au moment de l'attaque des forces spéciales personne n'a par exemple conscience de la présence de gendarmes nigériens. L'imbroglio qui règne lors des premières conférences de presse est assez symptomatique.

Les armées occidentales ne sont pas primo-intervenantes lors des prises d'otages qui ont lieu dans des pays vastes que sont la Mauritanie, le Niger, le Mali. La communication du dispositif local mis en place est un impératif pour le détachement des forces spéciales. L'identification du dispositif AMI-ENNEMI sur le champ de bataille ne peut pas faire l'objet d'une impasse. Il est donc souhaitable que des armées amenées à coopérer soient en communication permanente et, à défaut d'être interopérables⁴⁶, améliorent leur partage de l'information, en particulier en situation de crise.

Par ailleurs, il s'avère que l'état-major nigérien lui-même n'avait pas connaissance de la perte de sa patrouille. Dans le récit qui en est fait on peut donc identifier un défaut de formation et/ou de moyens des gendarmes locaux. C'est à l'échelle stratégique que l'on peut envisager une réponse efficace. En effet, soucieux de leur souveraineté et marqués par un passé de colonisés, ces pays acceptent difficilement la présence d'armées étrangères. En revanche, aider à la formation de leurs soldats et à la fourniture de moyens matériels est une réponse adaptée à la situation sécuritaire. La communauté internationale doit se mobiliser davantage

⁴⁶ Capacité que possède un produit ou un système, dont les interfaces sont intégralement connues, à fonctionner avec d'autres produits ou systèmes existants ou futurs et ce sans restriction d'accès ou de mise en œuvre.

sur ce point. Cette approche indirecte qui mettrait à contribution nos armées serait probablement un gage de qualité de la formation des armées primo-intervenantes.

En définitive, une opération des forces spéciales appuyée par des troupes mieux équipées et formées réduiraient les risques.

❖ Vers une privatisation

Dans un contexte où les moyens de communication sont tels que l'État n'a plus le monopole du renseignement, les sociétés de sécurité privées (SSP) se présentent comme une alternative crédible.

Plusieurs exemples peuvent déjà retenir notre attention. En 2005, la SSP britannique Olive Group rédige un rapport intitulé « Kidnapping in Irak, April 2004/February 2005 » qui analyse les modes opératoires des preneurs d'otages, leur stratégie politique ou mafieuse, le choix des victimes, la localisation et le déroulement des opérations. Ce type de « rapport » n'existe pas dans les armées tout simplement parce que prévenir un enlèvement ou délivrer des otages ne sont pas des termes de missions militaires. Si une armée saura sécuriser une zone (à périmètre limité), la libération d'otages ne relève que des forces spéciales. Lors de prises d'otages ayant touché des expatriés travaillant sur des plates-formes pétrolières au large du Nigéria, la SSP britannique Control Risks fût impliqué dans la conduite des négociations ainsi que le versement d'une rançon. On peut donc imaginer un futur proche où l'État (et donc son armée) se désengagerait de la gestion des otages. Ce serait alors aux familles ou aux entreprises soucieuses de préserver leur image et par voie de conséquence leurs activités de recourir aux SSP. Toutefois, ce cas de figure n'est valable que sous certaines conditions dont celles de la volonté de négocier des preneurs d'otages et de leur volonté de se voir rémunérer. Il est peu probable que face à des groupes terroristes de l'envergure d'AQMI l'État se tienne totalement à l'écart. En effet, la propagande djihadiste se joue en partie sur leur capacité à exercer une pression sur le gouvernement. Médiatiquement, négocier au niveau étatique, ou du moins donner l'apparence de le faire, est un impératif.

Si le rôle des armées peut donc prendre plusieurs formes (dissuasion, renseignement, intervention, voire en retrait des SSP), nous allons maintenant tâcher de mesurer l'impact stratégique de l'intervention armée du 8 janvier 2011.

3. **Un message clair pour les terroristes : pas de négociation ?**

A défaut d'avoir sauvé la vie des otages, l'intervention de la France a-t-elle dissuadé de s'en prendre à ses ressortissants ? Une étude de l'après janvier 2011 nous donnera des éléments de réponse et démontrera que la seule solution possible sur le long terme est sans doute de s'interdire tout paiement de rançon et surtout d'accepter quelques sacrifices. Enfin, face à la pression médiatique et à la judiciarisation, il est essentiel de conditionner une intervention armée à l'accord préalable des familles à qui l'on expliquera les risques inhérents.

❖ Un coup d'épée dans l'eau ?

Il est sans doute à la fois un peu tôt et sans doute déjà trop tard pour mesurer les effets de l'opération de libération avortée. En effet, une période suffisamment longue permettrait d'analyser l'évolution des activités d'AQMI et d'en tirer des enseignements. Toutefois, il est probable que les conséquences de l'opération SERVAL déclenchée au Mali en janvier 2013 soient bien plus dimensionnantes en termes d'impact sur AQMI.

Après janvier 2011, les prises d'otages se sont poursuivies mais une seule relative à des Français. Serge Lazarevic et Philippe Verdon ont été enlevés en novembre 2011 dans leur hôtel d'Hombori, au Centre du Mali. Philippe Verdon aurait été assassiné en représailles à l'opération SERVAL (bien qu'il ait pu succomber d'une maladie ou être abattu en raison de son état de santé jugé trop faible⁴⁷) tandis que Serge Lazarevic n'a été libéré que le 9 décembre 2014. S'il est encore une fois impossible de le prouver, plusieurs médias se sont fait l'écho de la libération de prisonniers d'AQMI et du versement d'une rançon en contrepartie⁴⁸. Dans tous les cas l'opération Archange foudroyant n'a pas été reconduite. Plusieurs hypothèses peuvent être émises : les renseignements ne permettaient une localisation précise et donc une intervention dans les meilleures conditions – s'agissant du dernier otage français au Sahel, il était politiquement essentiel d'obtenir une libération de l'otage vivant et il fallait donc négocier à tout prix – l'opération de 2011 a été un tel échec stratégique que la doctrine actuelle n'envisage plus d'intervention armée -

⁴⁷ Le Monde – le 18 juillet 2013 - http://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/07/18/l-otage-philippe-verdon-est-mort-assassine-d-une-balle-dans-la-tete_3449736_3212.html

⁴⁸ RFI – le 9 décembre 2014 - <http://www.rfi.fr/afrique/2min/20141209-conditions-liberation-serge-lazarevic-mali-france-hollande>

Par ailleurs, d'autres occidentaux ont été enlevés au cours de l'année 2011 puisqu'une touriste italienne a notamment été enlevée le 2 février dans le sud de l'Algérie et trois coopérants (deux Espagnols et un Italien) l'ont également été en Algérie le 23 octobre.

Il est donc probable que l'échec de la prise d'otage de Vincent Delory et Antoine de Léocour n'ait pas dissuadé AQMI d'avoir recours à ce mode d'action. Pire encore, si la France a effectivement de nouveau négocié la libération de Serge Lazarevic, elle a démontré qu'elle n'était pas encore prête à assumer une politique de fermeté, seule solution de long terme. S'il est difficile de faire des comparaisons en particulier compte tenu de l'histoire française dans la zone sahéenne et du niveau d'activité industriel et humanitaire, la France déplore plus d'otages morts que les britanniques qui ne paient pas.

❖ La fin des rançons ?

Après l'élection de François Hollande en 2012, c'est semble-t-il une certitude : la France ne paiera plus. Le Président de la République se refuserait à financer des groupes avec lesquels il sent que l'affrontement est inéluctable⁴⁹. Les familles des otages français de l'époque sont d'ailleurs reçues à l'Élysée et en ressortent quelque peu abattues. Plus encore, il annonce qu'il s'opposera à toute forme de versement (y compris des familles ou des employeurs). Pour autant, bien qu'annoncée comme étant une nouvelle doctrine, chaque prise d'otage reste singulière et complexe. Les enjeux sont multiples et l'État n'est pas l'unique acteur. En effet, les ONG avaient déjà exprimé leurs inquiétudes dans une lettre adressée au premier ministre après l'intervention de janvier 2011⁵⁰ : « Nous sommes particulièrement troublés car la volonté de préservation de la vie des otages a été écartée au bénéfice de la seule option militaire. Cette évolution résolument militaire de la riposte à une situation de prise d'otage, nous conduit à nous interroger sur notre relation à l'État français, désormais impliqué dans le conflit de cette région troublée et particulièrement vulnérable... Nous voulons rappeler que le devoir d'assistance aux populations ne peut être subordonné aux intérêts politiques, militaires et stratégiques. » Il est également probable qu'une entreprise comme Areva, stratégique pour la France et dont les intérêts étaient menacés par la prise d'otages de 2010, a étroitement contribué à infléchir cette « doctrine » pour obtenir la libération de ses employés.

⁴⁹ Jacques Follorou – Le Monde – 18 mars 2013 - http://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/03/18/otages-la-france-ne-veut-plus-payer_1849987_3212.html

⁵⁰ <http://www.grotius.fr/lutte-contre-le-terrorisme-et-prise-dotage-les-ong-humanitaires-ecrivent-a-francois-fillon/>

Si tout le monde semble conscient que les rançons ne sont pas une solution de long terme, les enjeux économiques mais également la pression médiatique que les gouvernements ne parviennent pas à contenir et à assumer face à leur opinion publique sont autant d'éléments qui rendent très irréalistes des avancées doctrinales qui seraient appliquées à la lettre. Pourtant, l'ONU s'inquiétait déjà de cette situation en 2009 : dans sa résolution n° 1904 du 17 décembre 2009, qui s'attaque aux soutiens du terrorisme islamiste, le Conseil de sécurité de l'ONU, « se déclarant préoccupé par la multiplication des enlèvements et des prises d'otages auxquels se livrent les personnes, groupes, entreprises et entités associés à Al-Qaida, à Oussama ben Laden ou aux Taliban dans le but de lever des fonds ou d'obtenir des concessions politiques », décide que les États doivent prendre une série de mesures telles que bloquer les fonds et avoirs financiers de ces personnes et veiller à ce qu'ils ne soient pas mis à leur disposition (par des organisations inscrites sur une « liste récapitulative »), notamment par le « paiement de rançons ».

Les législations nationales se divisent entre celles qui interdisent tout paiement de rançon (comme en Italie ou en Colombie) et celles qui restent muettes sur le sujet.

En réalité, le droit français n'est pas inexistant puisque l'article 421-2-2 du Code pénal qualifie également d'acte de terrorisme « le fait de *financer* une entreprise terroriste en fournissant, en réunissant ou en gérant *des fonds*, des valeurs ou des biens quelconques ou en donnant des conseils à cette fin, dans l'intention de voir ces fonds, valeurs ou biens utilisés ou en sachant qu'ils sont destinés à être utilisés, en tout ou partie, en vue de commettre l'un quelconque des actes de terrorisme prévus au présent chapitre, indépendamment de la survenance éventuelle d'un tel acte ». Ce texte fait, en théorie, obstacle au paiement de fonds à des organisations terroristes.

Il en est de même en droit anglais. Le Ransom Act de 1782 (dont l'intitulé exact est : An Act to prohibit the ransoming of Ships or Vessels captured from his Majesty's Subjects, and of the Merchandize or Goods on Board such Ships or Vessels) interdisait à tout citoyen britannique de conclure, à peine de nullité, un accord prévoyant le paiement d'une rançon en vue de libérer un vaisseau ou navire appartenant à un citoyen de Sa Majesté. Il fut abrogé par le Naval Prize Acts Repeal de 1864. Mais le Naval Prize Acts fut à son tour abrogé par le Supreme Court Act de 1981 (appelé aussi Senior Courts Act 1981).

Le chemin législatif est encore long mais il s'agit surtout de convaincre que seule une politique de fermeté sera susceptible de décourager les terroristes sur le long terme.

❖ Un sacrifice nécessaire ?

En référence à Edwen Dyer, un diplomate britannique déclarera : « Londres a refusé clairement de négocier le montant de la rançon contre la libération de l'otage. Ils ont tenté de négocier et d'exiger de l'argent, mais ceci était inacceptable à nos yeux en tant qu'Etat. » Il ajoutera que cet assassinat est « une tragédie, mais qui était inévitable. »⁵¹ Cela veut-il dire que les otages sont laissés à leur triste sort ? A priori non, le gouvernement aurait envisagé une opération des forces spéciales, finalement annulée pensant qu'AQMI finirait par libérer l'otage⁵². Cette politique est acceptée et surtout comprise par l'opinion publique britannique. Certes, la médiatisation croissante des prises d'otages contribuent à exercer une pression sur un gouvernement comme le gouvernement français qui a du mal à assumer des décisions jugées non humanistes. Mais faut-il croire que l'opinion publique française soit si différente de son voisin qu'elle ne puisse pas comprendre que seule une politique d'intransigeance mettra fin à ces agissements ? Qui aujourd'hui blâme encore le pouvoir politique de l'intervention du 8 janvier 2011 excepté les familles ? Même si les médias ne jouent pas une partition anodine et gagneraient à ne pas faire le jeu des terroristes, c'est bien le courage politique qui permettra de mettre fin au financement de groupes comme AQMI.

Cependant, il ne s'agit en aucun cas d'un sacrifice puisque l'État conserve le devoir de tenter d'obtenir une libération. Si ce n'est en négociant alors ce sera via une intervention armée. Pour cela, face à la judiciarisation croissante (exemple : Uzbeen en 2008, ...), l'État n'a d'autres solutions que de se prémunir d'un recours en justice des familles. Il doit donc soit conditionner l'opération à l'accord des familles (compliqué si plusieurs familles) soit inscrire ce mode d'action dans le cadre d'une doctrine qui ne pourra être remise en question en justice compte tenu du faible taux de probabilité que l'opération permette de libérer les otages vivants.

*

* *

⁵¹ Mohamed Mokaddem, op. cit. p.104.

⁵² http://www.algeria-watch.org/fr/article/pol/geopolitique/mission_annulee.htm

En définitive, ce mémoire doit permettre de nourrir la réflexion sur une problématique qui ne trouvera pas de réponse dogmatique. Le général de corps d'armée Henri Poncet, commandant des forces spéciales de 2001 à 2005 a écrit : « Plus que toute autre crise, la prise d'otages nécessite pour ceux qui sont amenés à la gérer de sortir des schémas mentaux habituels pour la résoudre. »⁵³

L'histoire abonde d'exemples montrant que la prise d'otages n'est pas un phénomène nouveau dans la société. C'est son niveau de médiatisation toujours plus grand qui est nouveau. Très tôt, les Etats utilisèrent le procédé des prises d'otages comme un moyen diplomatique et politique de gouvernement (Exemple : Edouard, Prince de Galles, vainc et capture Jean II, roi de France et son fils à la bataille de Poitiers en 1356). Il s'agissait de garantir l'exécution des obligations imposés aux vaincus.

Aujourd'hui, on ne capture plus des personnalités ou de hauts dirigeants mais on prend en otage tout ressortissant dont le gouvernement est prêt à négocier chèrement la vie. Face au manque de résilience de certains pays occidentaux, des groupes terroristes comme AQMI se hissent au rang des États en négociant et s'enrichissent excessivement. Affilié officiellement à Al-Qaïda seulement en 2007, le groupe a construit sa notoriété au rythme des prises d'otages, faisant des Français des cibles privilégiées. En effet, si certains pays gardent une ligne de conduite permanente, d'autres comme la France adaptent leur réaction aux événements et au contexte. Négociant et favorisant le paiement de rançons la plupart du temps, le gouvernement français a aussi tenté de libérer ses otages par la force. En intervenant militairement le 8 janvier 2011, la France a sans doute cumulé échec tactique (mort des otages) et échec stratégique en n'assumant pas cette politique de fermeté qui pourtant aurait pu s'avérer payante sur le long terme. En négociant la libération de Serge Lazarevic, elle a presque encore un peu plus décrédibilisé l'option militaire qui affiche déjà un faible taux de réussite dans les opérations de libération. C'est bien au niveau politique que les différentes options sont envisagées. Le rôle des armées sera toujours scindé en une composante dissuasive et une composante renseignement. Ensuite, le pouvoir politique décidera ou non d'une intervention armée dont les modalités lui seront proposées par la chaîne de commandement militaire.

⁵³ Kader Garner AW et Jean-François Giroudon – Otages, du business à l'affaire d'Etat – Préface.

Bibliographie

Ouvrages :

- Serge Daniel - L'industrie de l'enlèvement - Editions Fayard – 2012 – 304 pages.
- Thomas Edward Lawrence - Guérilla dans le désert 1916-1918 – éditions complexe – 1992 – 90 pages.
- Lemine Ould M. Salem - Le Ben Laden du Sahara, sur les traces du djihadiste Mokhtar Belmokhtar – éditions de la Martinière – 2014 – 256 pages.
- Mohamed Mokaddem – Al-Qaïda au Maghreb islamique, contrebande au nom de l'Islam – Editions l'Harmattan – 222 pages.
- Vincent Nouzille - Les tueurs de la République – Editions Fayard – 352 pages.
- Kader Garner AW et Jean-François Giroudon – Otages, du business à l'affaire d'Etat – Mission spéciale productions – 112 pages.

Articles :

- Salima Mellah - Algérie 2003 : l'affaire des « otages du Sahara », décryptage d'une manipulation - Algeria-Watch - 22 septembre 2007.
- Jean-Dominique Mechet, journaliste à Marianne et auditeur de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) : http://www.marianne.net/blogsecretdefense/AQMI-l-otage-Michel-Germaneau-est-mort-de-maladie-faute-de-medicaments_a93.html
- Jean-Dominique Mechet - 7 juillet 2010 - <http://secretdefense.blogs.liberation.fr/2010/07/07/moins-de-5000-militaires-francais-en-afrique/>
- Jean-Paul Mari – Le nouvel observateur – 24 février 2011 - <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20120106.OBS8232/niger-comment-les-otages-francais-sont-ils-morts.html>
- Jean Guisnel – 8 janvier 2012 – LE POINT - http://www.lepoint.fr/editos-du-point/jean-guisnel/otages-au-niger-des-cadres-militaires-contestent-l-attitude-de-la-famille-delory-08-01-2012-1416515_53.php
- Ouest France – le 6 avril 2015 - <http://www.ouest-france.fr/monde/liberation-dotages-les-assauts-une-prise-de-risque-aux-lourds-enjeux-3313978>
- Pierre Julien – RTL – 24 septembre 2010 - <http://www.rtl.fr/actu/otages-au-sahel-pas-d-intervention-militaire-francaise-a-l-ordre-du-jour-5952249828>

- Ghesquière et Taponier : la France a-t-elle payé une rançon ? - L'Express - le 30 janvier 2011.
- Le Monde – le 18 juillet 2013 - http://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/07/18/1-otage-philippe-verdon-est-mort-assassine-d-une-balle-dans-la-tete_3449736_3212.html
- RFI – le 9 décembre 2014 - <http://www.rfi.fr/afrique/2min/20141209-conditions-liberation-serge-lazarevic-mali-france-hollande>
- Jacques Follorou – Le Monde – 18 mars 2013 - http://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/03/18/otages-la-france-ne-veut-plus-payer_1849987_3212.html
- <http://www.grotius.fr/lutte-contre-le-terrorisme-et-prise-dotage-les-ong-humanitaires-ecrivent-a-francois-fillon/>
- http://www.algeria-watch.org/fr/article/pol/geopolitique/mission_annulee.htm
- Jean-Paul Mari – Le nouvel observateur – 24 février 2011 - <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20120106.OBS8232/niger-comment-les-otages-francais-sont-ils-morts.html>

Autres :

- Alain Rodier, ancien officier du renseignement, et aujourd'hui directeur de recherche au Centre français de recherches sur le renseignement (CF2R) - <http://secretdefense.blogs.liberation.fr/2010/07/26/aqmi-un-mouvement-franchise-dal-qaida-explique-alain-rodier>.
- Yves Trotignon - Lettre du RETEX - Al-Qaïda et le jihad aujourd'hui – 4 décembre 2013.
- Adib Benchérif – Al-Qaïda au Maghreb islamique : une organisation changeante entre survivance et pragmatisme – 68 pages (sans les annexes) – sous la direction du P^f Aurélie Campana – Essai de maîtrise en études internationales, université de Laval – septembre 2012.
- Jennifer G.Cooke et Thomas M.Sanderson - Center for strategic and international studies - Militancy and the arc of instability, violent and extremism in the Sahel - septembre 2016.
- « Seal Team Six And the Linda Norgrove Hostage resue », The Journal of Counter Terrorism and homeland Security International, vol. 1, No 1, 2013 (extraits traduits : <http://www.corpguard.com/fr/afghanistan-le-recit-de-la-tentative-de->

liberation-de-linda-norgrove-une-humanitaire-britannique-enlevee-par-les-talibans-en-2010/).

- Images de l'intervention : <http://www.arretsurimages.net/breves/2012-01-06/Mali-un-des-deux-otages-tue-par-l-armee-francaise-Libe-id12831>